

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires
Pour un Québec
fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

**Prénom et nom : Benedikt Kuhn, adjoint à la direction –
développement culturel et territorial, Bernhardt Beaudry,
commissaire en développement rural**

Adresse : 602, Route 301, Campbell's Bay, Québec, J0X 2V)

Courriel : bkuhn.cld@mrcpontiac.qc.ca

Nom de l'organisation : CLD du Pontiac

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

a) Démographie

Marqué depuis longtemps par le phénomène de l'exode rural, certaines régions commencent maintenant à bénéficier de l'effet contraire du retour des retraités et même des jeunes parties étudier à l'extérieur de leur région. En ce sens, l'accueil et l'intégration des retraités, ainsi que des jeunes familles et des immigrants représente un enjeu crucial pour l'avenir des territoires. Les territoires ruraux ne peuvent plus se fier sur des valeurs immobilières et des taux de taxes municipales inférieurs que ceux retrouvés en milieu urbain. Ils doivent innover et même rivaliser avec les grands centres pour offrir l'équivalent en termes d'activités et de services. Ceci exigera bien sûr de l'imagination et des savoir-faire, mais dans la mesure où ces territoires pourront relever ce défi, la façon innovante d'y parvenir pourrait constituer leur point d'attrait principal par rapport aux grandes villes.

b) Changement climatique + c) transition énergétique

Les défis liés aux changements climatiques recèlent aussi d'opportunités, notamment pour les territoires qui doivent repenser leurs structures économiques traditionnellement liés à l'exploitation de ressources naturelles. Là où les structures industrielles doivent être repensées, suite à des fermetures d'usines, entre autres, le besoin de diversification économique se fait de plus en plus clairement ressentir : le développement de la filière des énergies vertes ou encore de technologies dites « écologiques » doivent prendre une place centrale dans la planification stratégique.

Les énergies vertes, basé sur le concept de réseau énergétique (pensons à l'énergie éolienne ou solaire ou encore la biomasse) plutôt que sur des centrales à grandes production, sont d'avantages à la portée des communautés rurales, peu importe leur taille, que les énergies dites traditionnelles. D'un intérêt économique (revenues) et environnemental, les énergies vertes représentent aussi une voie pour réduire la facture énergétiques non seulement pour les organismes et les entreprises, mais aussi pour les ménages et les individus. De plus un transfert graduel vers un modèle plus décentralisé de la production énergétique représente aussi un gain au niveau de la sécurité du réseau énergétique et de la constance de l'approvisionnement.

D'autre part, la tendance lourde de l'augmentation des coûts des énergies fossiles (non-renouvelables) nous interpelle au niveau de l'efficacité des modes de transport. Sur le plan de l'économie locale, un des éléments centraux devrait consister à constituer et bonifier les réseaux de distribution et de consommation locale (achat local). Tôt ou tard, cela se traduira par des économies pour le consommateur et des gains d'emploi pour les régions. Bien sûr, cela exigera des changements importants au niveau des façons de faire, notamment chez les distributeurs en forçant une décentralisation des réseaux de d'achat / distribution.

c) Vitalité sociale

Dans la même optique de ce qui est mentionné plus haut, l'avenir des régions passe par la disponibilité et la distribution locale des biens et services recherchés par les consommateurs. La vitalité d'une localité repose souvent sur ses services de proximité qui permettent à la population de satisfaire leurs besoins de base, ainsi que leur besoins secondaires tels que le divertissement et l'épanouissement personnel. En ce sens, la culture devrait occuper une place plus importante dans les grands défis de l'avenir des territoires, car elle est souvent la pierre d'assise de la vitalité et du dynamisme social. La culture englobe bien de choses, mais à la base elle se rapporte au « savoir vivre ensemble » qui est moteur de toutes initiatives de coopération et de cohésion sociale. Les gens ont besoin de plus qu'un « quelque part où vivre et faire des emplettes »; ils ont besoin de se sentir chez eux. En ce sens, la culture, ainsi que les loisirs de façon plus générale, est la clé du sentiment d'appartenance et d'appropriation. Cela passe autant par les nouveaux moyens de communications modernes (Internet, réseau sans-fil, etc.) que par la sauvegarde des repères identitaires du patrimoine culturel, qu'il s'agit du patrimoine bâti ou des savoir-faire traditionnelle, des paysages emblématiques ou des traditions vivantes. Bref, tout ce qui nous distingue d'ailleurs. Dans un contexte de mondialisation et de standardisation (pensons aux restaurants et magasins « à chaîne » pour ne citer que ces exemples), l'identité et la culture locale est une force d'attraction et de rétention importante, en même temps qu'ils contribuent à l'éducation citoyenne.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

2 a)

Le **rayonnement culturel** du Québec et de ses territoires représente un capital de taille. Au-delà du fait français et du bilinguisme grandissant, les divers talents des Québécois répartis sur l'ensemble du territoire sont un atout de taille. L'excellence québécoise au niveau de la production cinématographique et télévisuelle, de la production des jeux vidéo et dans l'industrie des arts de la scène sont des exemples probants du potentiel de la culture au niveau du développement économique. D'autre part, l'histoire et le patrimoine unique du Québec dans le contexte nord-américain, devraient permettre à l'ensemble du Québec de continuer à se positionner avantageusement au plan du tourisme culturel. Le potentiel de territoires ruraux en ce sens devrait être développé davantage.

Comme mentionné dans la première partie, les **énergies renouvelables** (soleil, vents, biomasse), dû au fait que leur développement est encore au stade embryonnaire, pourront devenir des atouts de tailles pour les régions rurales du Québec. D'autres parts, l'immense réserve des terres agricoles et de ressources forestières ne devront pas être négligée tout en veillant à un meilleur partage de leur utilisation dans une optique d'une multiplication des usagers de ces territoires respectifs. Ce qui exigera souplesse et modulation au niveau de la gestion de ces territoires. Les milieux humides et les cours d'eau devraient bénéficier d'une attention particulière pour assurer la pérennité de l'approvisionnement de l'or bleu, l'eau. Au-delà de la simple consommation pour des fins domestiques ou industrielles, les plans d'eau du Québec sont des immenses atouts pour le développement des activités récréo-touristiques.

La société québécoise se développe par une population formée et éduquée. Le réseau d'éducation et d'universités est assez bien réparti sur le territoire, mais il ne va sans dire que plusieurs MRC possèdent très peu de possibilité de formation ou d'éducation au-delà du secondaire 5. Un développement de « campus » et de « satellites » pourrait permettre aux populations rurales de s'éduquer chez-eux et également d'attirer des jeunes (et moins jeunes) d'ailleurs dans leur région.

2 b)

Au niveau des acquis qui mériteraient d'être reconnu ou qu'on s'y attarde davantage, il y a la **présence de nombreuses communautés autochtones**. Au-delà des différentes revendications que peuvent avoir chaque communauté, qui sont d'ailleurs souvent conçu comme un « problème à résoudre », il faut reconnaître que ces communautés ne bénéficient pas tous du même niveau de vie que le reste des Québécois. En ce sens, on peut, sans trop exagérer, comparé la situation de la plupart des premières nations comme des nations émergentes ou encore comme des pays en voie de développement. Au niveau international, il est reconnu que l'émergence des pays en voie de développement se traduit par un accroissement du pouvoir d'achat de ses consommateurs, ce qui par conséquence se traduit par de nouvelles opportunités d'affaire, la création d'emplois et de rehaussement du revenu moyen. Un effort concerté pour favoriser le développement économique des communautés autochtones du Québec pourrait avoir le même effet à l'intérieur même de notre marché domestique pour le bénéfice de tous.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

3a et 3b : voir ci-dessous.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

4 a) Oui...

4 b) Si l'avenir du Québec passe par ses régions, il faudrait remettre aux régions les outils pour qu'elles puissent elle-même assumer leur propre avenir. Même si nous pouvons ne pas être en accord avec l'affirmation précédente, une plus grande souplesse au niveau des différents programmes et services gouvernementaux et publiques ne pourrait être autre chose que bénéfique pour l'ensemble de la population, ne serait-ce en permettant une utilisation plus judicieuse de l'argent public. En ce sens, les **principes de la subsidiarité et de la modulation** sont incontournables. Étant donné la grande diversité des réalités sociodémographique, physiques, économiques et culturelles des territoires du Québec, des approches « mur à mur » de développement et d'administration « à distance » ne peuvent se traduire autrement que par une certaine perte d'efficacité au niveau des résultats escomptés. D'autre part, il faut se demander pour qui ces efforts sont déployés. Au minimum, une meilleure concertation et communication entre les différents paliers gouvernementaux devrait être élaborée. Des exemples récents du potentiel d'approche de type « bottom up », c'est-à-dire élaborer pour et par la base, comme le recours au microcrédit dans les pays en voie de développement, ou comme l'application des pactes ruraux au Québec, ont démontré la

pertinence d'une approche basé sur la décentralisation de la prise en charge du développement en donnant aux individus et aux collectivités locales les outils pour cultiver leur propre autonomie. Cela exige bien sûr, un changement au niveau de l'approche traditionnel du développement des collectivités basé sur la mise en branle de grands projets. Qui plus est, cela exige d'intégrer un certain sens du risque de la confiance envers les territoires locaux qui n'existe pas forcément dans la plupart des structures dédiées au développement territorial. Mais c'est justement ce sens du risque, du défi à relever et de confiance qui sont au cœur de ce que nous qualifions d'esprit entrepreneurial. Il faudrait accorder aux acteurs locaux les mêmes compétences que ceux que nous exigeons de nos entrepreneurs. Nous pourrions être très surpris des résultats.

2 c) La dénomination « d'occupation du territoire » est approprié dans le sens où nous nous entendons sur ce qu'elle signifie. Cependant, elle comporte néanmoins une certaine connotation négative en ce sens elle se rapport à une finalité somme toute assez réduit, c'est-à-dire la simple notion d' « occupation du territoire ». Il ne faut pas « s'asseoir » sur nos territoires, se satisfaire en les « remplissant » de bâtiments et de gens; il faut les faire vivre, favoriser le foisonnement des idées et des échanges. Nous ne sommes pas en mesure de fournir une alternative définitive à cette dénomination, mais les termes suivants pourraient nous fournir quelques pistes : vitalité territoriale, déploiement territorial, dynamisme territorial...

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

5 a) En sommes, les propositions sont pertinentes. De façon plus générale, il faudra permettre aux territoires ruraux de développer leur pouvoir et leur savoir-faire pour habiter / développer / desservir / s'approprier le territoire (les programmes qui permettent aux territoires de se doter de ressources humaines spécialisés, comme les animateur-coordonnateurs VVBAP et les agents ruraux en sont un exemple très concret du « comment »). Il ne faut pas croire pouvoir décider à leur place ce qui est mieux pour eux. Certainement, le leadership et la vision font parfois défaut, mais il peut sembler ironique de parler d'appropriation des territoires par les acteurs locaux lorsque c'est souvent l'appareil même de la gestion publique qui met des freins à cette appropriation ou qui ne permet pas son expression et son plein déploiement justement parce que les ressources (expertise, ressources humaines / financières, etc.) sont concentrées dans 2 ou 3 grands centres urbains, soit dans les ministères et autres instances régionales dont le rôle glisse parfois inconsciemment dans celui de la surveillance (reddition de compte, administration de programmes) plutôt que le soutien au développement et la prise en charge locale.

5 b)

Habiter

Sur le plan de l'aménagement du territoire, la **préservation de signatures architecturales locales et la rénovation du parc immobilier vieillissant** vont de pair.

En ce sens, les institutions publiques ont un rôle à jouer en montrant l'exemple. De plus que les besoins de ces institutions s'adressent souvent aux immeubles de taille importante qui constitue un point focal de la trame architecturale. En ce sens, les grandes institutions jouent un rôle clé dans la préservation de la trame architecturale locale. D'autre part, il ne faudra pas opposer préservation du patrimoine bâti et mise à niveau moderne tenant compte de nouvelles exigences en termes d'efficacité énergétique. Ce qui encore une fois exigera souplesse et intelligence dans la gestion du cadre bâti. De plus, le recours aux matériaux d'origine représente souvent plusieurs avantages au-delà de la préservation de l'authenticité du bâti, mais aussi pour le confort des occupants et la durabilité des bâtiments. En ce sens, la valorisation et la réhabilitation des bâtiments existants s'inscrit directement dans l'optique du développement durable en évitant le recours à des nouvelles dépenses matérielles et énergétiques par le « recyclage » du bâti.

Développer

Comme susmentionné, la mise en place de circuits courts est essentielle à la vitalité des milieux, mais aussi à la réduction de notre facture énergétique et le développement de l'économie et de l'emploi local. Sur le long terme, les circuits courts se traduiront inévitablement par la réduction de la facture du panier d'achats des consommateurs, ne serait-ce en atténuant l'augmentation des prix lié aux coûts grimpant du transport des biens (pétrole).

Encore une fois, le développement des énergies vertes doit être davantage encouragé. Bien que les collectivités puissent déjà amorcer des démarches en ce sens, il est clair qu'une révision de la structure des prix de l'énergie pourra avoir un véritable effet catalyseur en ce sens. Citons en exemple, le cas de l'Allemagne où la simple décision d'offrir jusqu'à 6 ou 7 fois le prix du marché (en comparaison avec les prix de l'énergie produit de façon traditionnelle) pour l'énergie solaire et éolienne, a fait de l'Allemagne un leader mondial dans les énergies vertes. Bien que coûteux sur l'échelle nationale, cela s'est traduit par la création de plus de 250 000 emplois et a véritablement transformé des régions de l'ancienne Allemagne de l'Est en prise avec un taux de chômage structurelle frôlant les 20-30%. Le rapport coûts / bénéfices de cette stratégie se comparent très avantageusement avec les interventions du gouvernement québécois visant à éviter la fermeture d'usines manufacturières. Des interventions presque aussi coûteuses qui bien souvent ne font que retarder l'inévitable. Tandis que du côté de l'Allemagne au-delà des emplois créés, le pays est devenu chef de file dans ce domaine et exporte son savoir-faire et ses innovations à l'échelle de la planète,

Desservir

Le transport en milieu rural est souvent un enjeu négligé. On prend pour acquis que tous les habitants ont accès à un véhicule, ce qui n'est pas le cas. De plus, avec le vieillissement de la population, le nombre de personnes ne pouvant plus conduire un véhicule pour une raison ou une autre, ne cesse d'augmenter. De plus, le coût montant du pétrole, fera du transport autonome, c'est-à-dire un passage / un véhicule, une option de plus en plus dispendieuse forçant tranquillement une révision de nos façons de faire individuelles (covoiturage) et collectives (regroupement géographique des services, densification urbaine). Certains experts prédisent même que les coûts montants des transports (carburant aux énergies fossiles) risquent de compromettre les viabilités de communauté située à l'extérieur des noyaux

urbains et le rayonnement de leurs systèmes de transport public. Sans tomber dans le défaitisme, il faut être conscient du défi qui s'élève à l'horizon, ainsi que le potentiel pour favoriser des changements positifs qu'il représente. L'augmentation du prix des carburants fossiles, ne peut que rendre les autres moyens de transports de plus en plus rentables sur les plans économiques. En ce sens, le transport ferroviaire pourra devenir aussi important en Amérique du Nord qu'il l'est déjà en Europe. Un projet de TGV s'inscrit directement en ce sens, mais aussi la préservation des emprises et corridors ferroviaires existants (permettant des embranchements vers les territoires à la périphérie de l'axe majeur). D'autre part, au niveau de l'aménagement, il faudrait prévoir une plus grande mixité des zonages afin de rapprocher les zones résidentielles des lieux de travail, de consommation et de divertissement, notamment pour les populations plus vulnérables sur le plan du transport (personnes âgées, à faible revenu, étudiants, etc.). Les systèmes de transport collectifs en milieu rural seront aussi interpellés en ce sens et se verront attribuer de nouveaux rôles et mandats, mais aussi de nouvelles sources de revenus – ce qui est loin d'être inintéressant sur le plan du dynamisme de milieu ruraux.

S'approprier

Comme susmentionné l'appropriation d'un milieu de vie passe en grande partie par la culture, qu'il s'agit des repères identitaires comme le patrimoine bâti ou paysager ou encore la culture au sens large comme la « façon de faire » du territoire donné : les us et coutumes, les traditions, les expressions, les lieux communs et communautaires.

En plus de l'appartenance, il y a l'enjeu de l'accessibilité, car une absence d'offre d'activités culturelles et de loisirs entraîne l'exode du « consommateur » qui quitte son territoire pour consommer ailleurs. Les activités culturelles et sportives sont souvent garants de liens sociaux – la pratique de ces activités hors territoire ne favorise pas la création de liens avec les autres membres des communautés, en plus de se traduire par des fuites commerciales qui viennent consolider la raison même de l'exode (dépense de consommation à l'extérieur = développement des services là où consommer et non chez-soi). Contrer ce cercle vicieux demandera des efforts importants et encore une fois de l'imagination, ainsi que des outils permettant une prise en charge locale, mais si elle est appuyée par du financement (forcément public, du moins en partie) provenant de l'extérieur du territoire – au moins dans les phases initiales de la réappropriation.

Ce qui vaut au niveau de la culture et des loisirs, vaut aussi pour la gestion de ressources naturelles et même l'administration de programmes, notamment au niveau du soutien au développement local. C'est encore le principe de la subsidiarité et de la modulation qui s'appliquent. Une gestion décentralisée et non régionalisée (c'est-à-dire que la prise de décision et l'exécution se font à l'échelle locale, MRC / municipal, et non régionale) ne peut que se traduire par plus d'impacts au niveau local : emplois, transmission des informations, concertation, mobilisation...

5 c)

En tant que Centre local de développement qui assume, en plus que son mandat traditionnel de guichet unique de soutien à l'entrepreneuriat et de démarrage d'entreprise, de nombreux

mandats transférer de la MRC (culture, ruralité, sports/ loisirs), nous sommes situés au cœur de l'enjeu de l'occupation du territoire. Outre une plus grande souplesse au niveau de l'administration des programmes déjà mentionné ci-haut, les CLD, en général, doivent continuer à miser sur la qualité de ses ressources humaines et l'appui de ses élus locaux, ainsi que ses partenaires ministériels. Il faut tester de nouvelles façons de faire, de recentrer nos analyses et nos actions sur les besoins réels du territoire dans une optique de recherche de résultats concrets et pratiques. Il faut, à la limite, permettre aux personnes responsables de certains départements d'adopter une approche plus entrepreneuriale basée sur la prises de risques calculés et stratégiques dans la recherche du dépassement professionnel et personnel. Ce qui est souvent difficile si toutes les énergies doivent être centrées autour de l'atteinte d'objectifs fixés bien d'avance avec ne serait-ce qu'une appréciation générale et théorique du contexte dans lesquels viennent s'inscrire nos actions. Dans la même veine, l'administration de programmes se résument souvent que par le respect des conditions / critères du programmes, en bref les besoins administratifs établis en fonction de la reddition des compte et non les besoins réels des populations et collectivités locales. Il faut permettre aux professionnels du développement et de la gestion territoriale d'exprimer leur expertise et leur créativité et d'insuffler les communautés locales avec de l'espoir et des idées stimulantes. Les besoins des programmes devraient venir en second lieu et non en premier lieu.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).